

Plateforme de prêts et de conseil PACA

AIDATECH



Prestations proposées

- **Conseil – Ressources**
- **Evaluation** permet d'identifier le ou les aides techniques nécessaires au regard des conséquences du handicap dans un environnement identifié
- **Essai** permet de tester et d'affiner les besoins, le champ des possibles (projet/ autonomie/ emploi) avant de passer si besoin à un prêt
- **Prêt** avant acquisition du matériel nécessaire ou le temps d'une formation ou d'un contrat court (*3 mois renouvellement 1 fois ou le temps de la formation*)

Bénéficiaires

- . Demandeurs d'emploi,
- . Travailleurs Indépendants,
- . Salariés du droit privé
- . Agents de la fonction publique
- . Stagiaires de la formation professionnelle,

en situation de Handicap

Prescripteurs

- . Cap Emploi
- . France Travail (ex Pôle Emploi)
- . Mission locale
- . APEC

- . Employeurs publics conventionnés par le FIPHFP

- . L'Agefiph et le FIPHFP

- . Les prestataires d'appuis spécifiques et cabinet ergonomique (empreintes ergonomiques)

Plate-forme en PACA : AIDATECH



PACA : <https://www.aidatech-sudpaca.org/>

CORSE : <https://www.loperata.corsica/nos-actions/plateforme-a-chjarina.html>



Présentation SOMETRAV PACA



SOMETRAV-PACA

aida
tech SUD
PACA

Urapeda SUD



Ordre du Jour

1. Partenariats
2. Présentation de la plateforme et de ses services
3. Une plateforme pour qui et avec qui
4. Les outils de la plateforme et l'équipe
5. Où en sommes-nous depuis le lancement de la plateforme



1. Partenariats

Les donneurs d'ordres
Et financeurs





1. Partenariats

Le porteur

Urapeda 
SUD



1. Partenariats

Les partenaires associés





1. Partenariats



Les partenaires contributeurs





1. Partenariats

Les fournisseurs

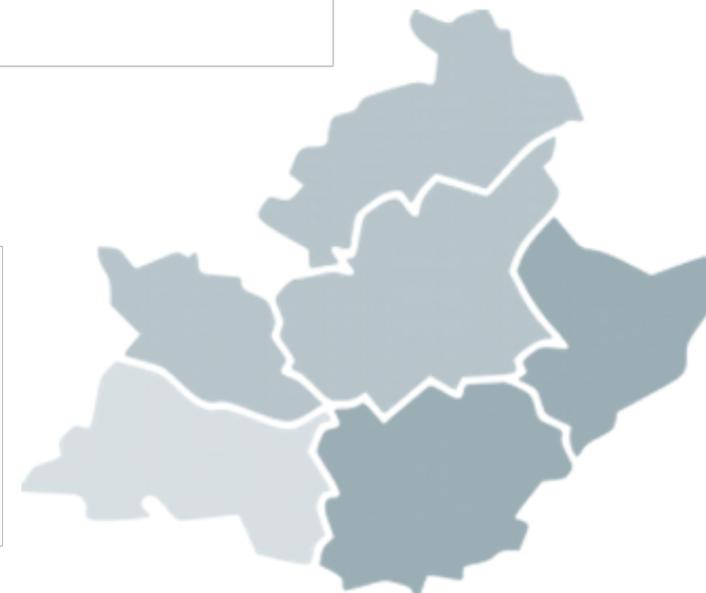




2. Présentation de la plateforme et de ses services

AIDATECH, c'est quoi ?

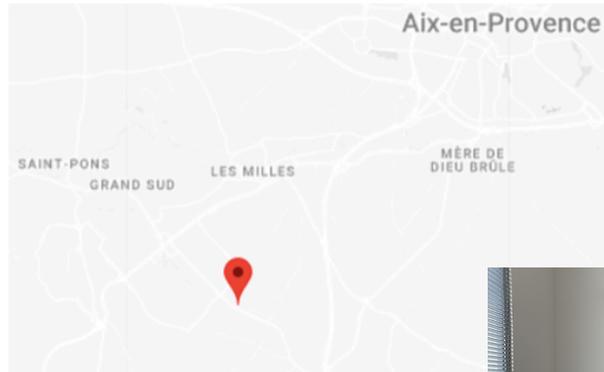
- Il s'agit d'une plateforme régionale de conseils et de prêts d'aides techniques à destination des personnes en situation de handicap.
- Son périmètre d'intervention se situe sur toute la région SUD PACA





2. Présentation de la plateforme et de ses services

- AIDATECH, c'est aussi un showroom, adossé à une base logistique, situé à Aix les Milles.





2. Présentation de la plateforme et de ses services

Les missions d'AIDATECH ?

1

- Référencer des aides techniques au sein d'un catalogue consultable en ligne
- Mettre à disposition ces aides techniques sous la forme d'essais et de prêts
- Acheminer ces aides techniques au plus près des besoins
- Appuyer, si nécessaire, les bénéficiaires, les partenaires ou les prescripteurs dans leur choix et leur mise en oeuvre

2

- Être un centre de ressources auprès des bénéficiaires, des partenaires et des prescripteurs
- Assurer une veille technique et du conseil autour des différents moyens techniques de compensation (matériel ou logiciel)
- Participer, créer, animer des événements autour des aides techniques
- Développer le partenariat avec les fournisseurs et les partenaires spécialisés



2. Présentation de la plateforme et de ses services

Pour quels types de prestations ?

- ✓ De l'essais => validation d'un plan compensation (insertion ou maintien)
- ✓ Du prêt de matériel en attente d'un aménagement (prêt avant acquisition)
- ✓ Du prêt de matériel pour des situations de formation
- ✓ Du prêt de matériel pour des situations d'emploi de courte durée

Les prêts d'aides techniques ont-ils une durée illimitée ?

La durée des prêts d'aides techniques est limitée normalement à 6 mois (3 mois renouvelable 1 fois).

Des dérogations restent néanmoins possibles dans le cadre par exemple de CDD ou de cursus de formation dont la durée serait supérieure à 6 mois.

Ces prestations d'essais ou de prêts sont-elles payantes ?

- ✓ Elles sont gratuites dans le cadre des interventions auprès de personnes éligibles aux aides de l'Agefiph et du FIPHFP

En dehors du cadre ci-dessus, ces prestations peuvent donner lieu à une facturation



3. Une plateforme pour qui et avec qui

Qui peut bénéficier des services d'AIDATECH ?

La plateforme peut intervenir auprès des personnes en situation de handicap éligibles aux aides de l'Agefiph et FIPHFP (Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi) :

- Demandeurs d'emploi
- Salariés y compris les alternants
- Agents de la fonction publique
- Travailleurs non-salariés
- Stagiaires de la formation professionnelle





3. Une plateforme pour qui et avec qui

Qui peut mobiliser les services d'AIDATECH ?

Les services d'AIDATECH peuvent être mobilisés à la demande d'un opérateur du Service Public de l'Emploi (ou SPE) :

- Des Cap emploi
- De Pôle Emploi
- Des Missions locales
- APEC

Mais également par :

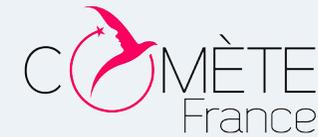
- un employeur public ayant signé une convention avec le FIPHFP
- L'Agefiph et le FIPHFP

Ainsi que par :

- Les prestataires spécialisés (dont prestataires d'appuis spécifiques et études ergonomiques) disposant d'une prescription



CAP
EMPLOI





**FICHE DE MOBILISATION DU SERVICE
PRESCRIPTEUR UNIQUEMENT**

VOUS ÊTES ? (PRESCRIPTEUR UNIQUEMENT)

Cap Emploi Pôle Emploi Missions locales Agefiph FIPHP Structure conventionnée FIPHP

Nom de l'organisme : _____
Service : _____

Adresse : _____ Commune : _____

Nom Prénom du correspondant : _____

Tél : _____ Email : _____

IDENTITÉ DU BÉNÉFICIAIRE

Nom Prénom : _____

Adresse : _____ Commune : _____

Tél : _____ Email : _____

Type de Handicap :

Handicap moteur visuel auditif mental psychique cognitif

Situation par rapport à l'emploi :

Demandeur d'emploi Salarié (secteur privé) Agents (fonction publique) Travailleur indépendant

Étudiant Stagiaire de la formation professionnelle Alternant Autre _____

Nature du contrat : CDD CDI Fonctionnaire Contractuel Contrat de professionnalisation

Contrat d'alternance Autre _____

En poste En arrêt de travail

Attention : Pour une prise en charge financière du service d'AIDATECH par l'AGEFIPH et le FIPHP, **le bénéficiaire doit disposer d'un titre de bénéficiaire de l'obligation d'emploi ou être en voie de l'obtenir** (RQTH, Carte d'invalidité, Pension d'invalidité, IPP>10%) **Est-ce bien le cas ?** OUI NON

Le bénéficiaire est-il accompagné par un prestataire spécialisé (PAS....) : OUI NON

Nom de l'organisme (prestataire spécialisé) : _____

Nom Prénom du correspondant : _____

Tel : _____ Email : _____

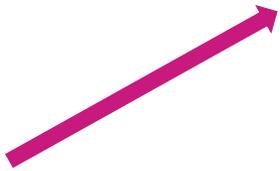
MOBILISATION DU SERVICE

La demande concerne :

- Essai/validation d'aides techniques
- Prêt de matériel (avant acquisition - instruction du dossier de financement)
- Prêt de matériel (CDD ou contrat de courte durée)
- Prêt de matériel (situation de formation)

4. Les outils de la plateforme AIDATECH

Mobilisation du service :



Via le site web
d'AIDATECH
Sud PACA



Envoi à : accueil@aidatech-sudpaca.org

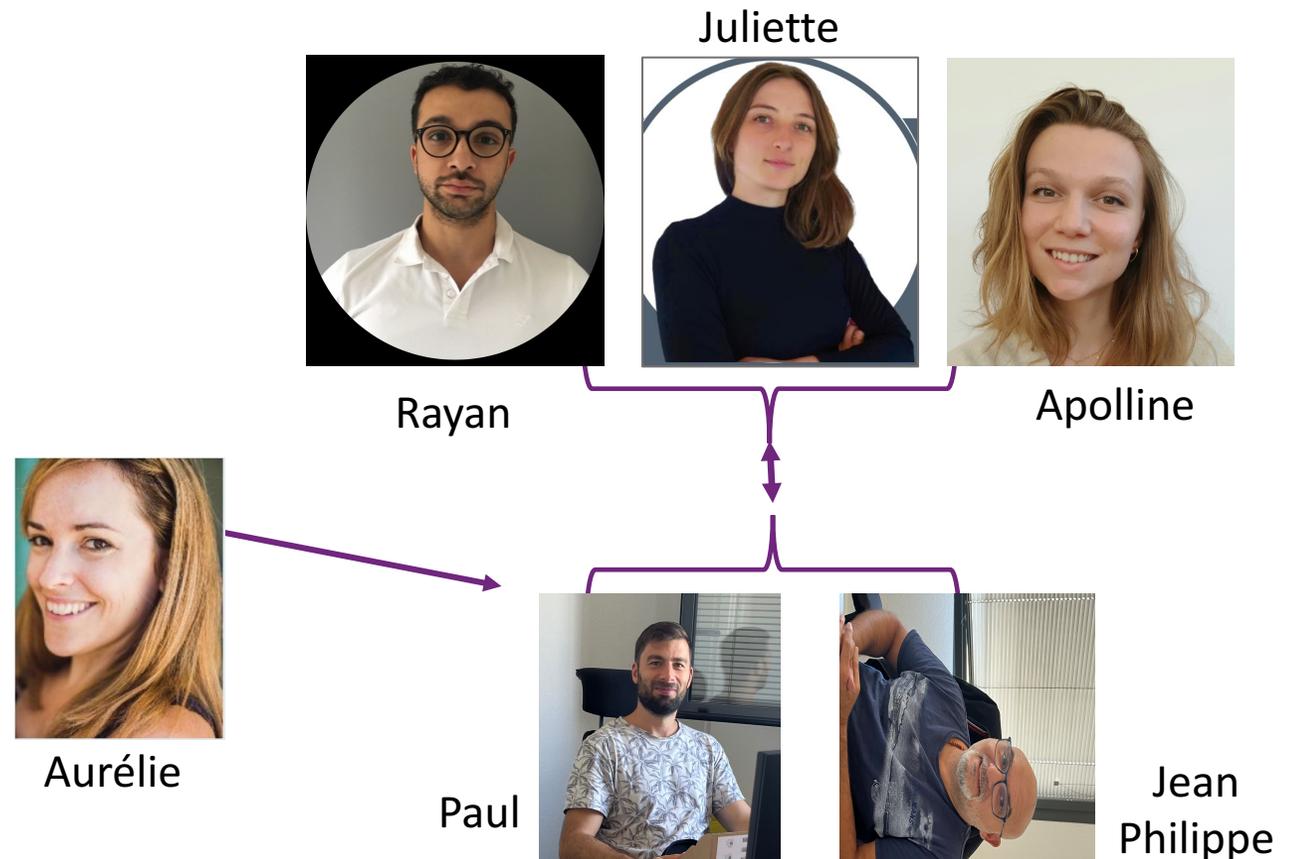


4. Les outils de la plateforme AIDATECH

Une équipe :

- Secrétaire
- Des ergonomes
- Une logisticien/technicien

- ✓ Un showroom,
- ✓ 2 zones de stockage,
- ✓ 1 véhicule de transport





4. Les outils de la plateforme AIDATECH

PROCESS :





4. Les outils de la plateforme AIDATECH

Un système d'information :

Prêts (92)		Disponibilités				
Retour rapide		Inscrire # d'actif, d'un modèle ou de pr		Go		
Filtrer		Tous (32) ▾				
Statut	Pour quel besoin spécifique ?	Référent AIDATECH	Liste d'éléments	Date de début	Dat	
Actions	Complété	MOTEUR	Paul Altungy.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ MOJO NOIR siège ergo : 2... ✓ X-REST Support de bras ... 	12/10/2023 8h00	03/ 1:
Actions	Complété	MOTEUR	Paul Altungy.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ EZMOUSE 2 : 202307130025... 	12/10/2023 12h00	03/ 1:
Actions	Complété	AUDITIF	Apolline ROINE (URAPEDA Sud).	<ul style="list-style-type: none"> ✓ NECKLOOP ROGER : 2023070... ✓ Roger On in V1 : 2023071... ✓ Roger Table Mic II in : ... ✓ TILDE PRO S+ : 202307050... 	13/10/2023 10h00	25/ 1:
Actions	Complété	MOTEUR	Paul Altungy.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ RELACTIVE siège ergo : 2... 	24/10/2023 11h00	03/ 1:
Actions	Complété	AUDITIF	Marielle LAGIER (URAPEDA Sud).	<ul style="list-style-type: none"> ✓ TILDE PRO C+ : 202307050... 	25/10/2023 8h00	10/ 1:
Actions	Nouveau	AUDITIF	Marielle LAGIER (URAPEDA Sud).	<ul style="list-style-type: none"> 1- TILDE PRO C+ : 202310020... 	13/11/2023 8h00	27/ 1
Actions	Sorti	MOTEUR	Apolline ROINE (URAPEDA Sud).	<ul style="list-style-type: none"> 1- BETTERON MANCHETTES ACCO... 2- BETTERON MANCHETTES ACCO... 3- THERAPOD XHR siège ergo ... 	06/09/2023 10h00	17/ 1!



		AidaTech Sud Paca AIDATECH Sud PACA	
 UOJ-374323			
Prêt			
Contact Emprunteur (le responsable du prêt) Rabia AOUADI (CFPPA)		Référent AIDATECH Apolline ROINE (URAPEDA Sud)	
Date de début mer. 06/09/2023 10h00		Date de fin ven. 17/11/2023 15h00	
Contact partenaire Spécialisé Handicap Leslie COULON (CAP EMPLOI 13)		Contact prescripteur Leslie COULON (CAP EMPLOI 13)	
Prise en charge financière du prêt ? Financement AGEFIPH/FIPHFP		Bénéficiaire du prêt Christine DE MONCHY	
Adresse de livraison/destination CFPPA de Carvejane de Forcalquier, Bd des Martyrs de la Résistance, 04 ...			
Liste d'éléments			
1. BETTERON MANCHETTES ACCOUDOIRES : 2023083000437 Statut: Sorti, Date: 06/09/2023 9h03			
2. BETTERON MANCHETTES ACCOUDOIRES : 2023083000438 Statut: Sorti, Date: 06/09/2023 9h03			
3. THERAPOD XHR siège ergo : 2023090100485 Statut: Sorti, Date: 06/09/2023 9h03			
Politique			
J'ai lu et j'accepte la politique sur les prêts d'équipements de AIDATECH Sud PACA :			
- Restitution du matériel : À la fin de la période de prêt, le bénéficiaire et l'emprunteur s'engagent à restituer le matériel complet, propre et en bon état de fonctionnement.			
- L'emprunteur identifié reste l'unique responsable du matériel prêté par AIDATECH Sud PACA			

4. Les outils de la plateforme AIDATECH

Documents de contractualisation :

Responsabilité vis à vis du matériel prêté :
L'emprunteur

La loi du 11 février 2005

=> impose la nécessaire compensation du handicap
 et l'obligation d'accessibilité

=> principe qui engage les employeurs privés/publics
 et les organismes de formation

=> devra engager sa responsabilité civile
 professionnelle en cas de détérioration, de perte ou
 de vol du matériel prêté par la plateforme.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE MISE A DISPOSITION

ARTICLE 1 : OBJET

Ce document détermine les conditions de mise à disposition de matériel de compensation dans le cadre d'un essai ou d'un prêt consenti par AIDATECH Sud PACA.

La signature du document de prêt et/ou de la convention de prêt par l'emprunteur vaut acceptation de ces conditions générales de mise à disposition.

ARTICLE 2 : DURÉE

La durée de la mise à disposition de matériel est convenue d'un commun accord entre AIDATECH Sud PACA et l'emprunteur dans les limites suivantes :

Situations de prêt ou d'essai	Durée maximum
<ul style="list-style-type: none"> Essais de matériel en prévision du choix et/ou de la validation d'une compensation dans le cadre d'une formation ou pour l'aménagement d'un poste de travail (insertion ou maintien) 	1 mois
<ul style="list-style-type: none"> Prêt de matériel en attente d'un aménagement (prêt avant acquisition) 	3 mois renouvelable 1 fois
<ul style="list-style-type: none"> Prêt de matériel pour des situations d'emploi de courte durée (CDD) 	Sur la durée du contrat
<ul style="list-style-type: none"> Prêt de matériel pour des situations de formation 	Sur la durée de la formation

Toute modification de date (début ou fin de la mise à disposition) doit faire l'objet d'une demande préalable auprès d'AIDATECH Sud PACA au moins 1 mois avant la date de fin initiale de mise à disposition.

ARTICLE 3 : UTILISATION

Le matériel est livré à l'emprunteur, installé et réglé pour et avec le bénéficiaire par un prestataire spécialisé et/ou par un professionnel d'AIDATECH Sud PACA. L'emprunteur et le bénéficiaire sont informés du mode de fonctionnement du matériel, des mises en garde de sécurité, des précautions à prendre lors de son utilisation.

L'emprunteur identifié sur le document de prêt et/ou la convention de prêt reste le seul responsable des conséquences de tout mauvais emploi.

Le matériel est à usage exclusif du bénéficiaire nommé sur le document de prêt et/ou la convention de prêt.

Il ne peut en aucun cas être prêté à un autre utilisateur.

4. Les outils de la plateforme AIDATECH

Documents de contractualisation :

Responsabilité vis à vis du matériel prêté :
L'emprunteur

La loi du 11 février 2005

=> impose la nécessaire compensation du handicap
et l'obligation d'accessibilité

=> principe qui engage les employeurs privés/publics
et les organismes de formation

=> devra engager sa responsabilité civile
professionnelle en cas de détérioration, de perte ou
de vol du matériel prêté par la plateforme.



Conseils et prêts d'aides techniques au service de l'autonomie
sur la région SUD PACA

aida
tech

Les missions ?

Les bénéficiaires ?

Les prestations ?

Les prescripteurs ?

Saisir la plateforme ?



ACCÈS CATALOGUE

Vous souhaitez accéder au catalogue d'aides
techniques proposées par AIDATECH Sud PACA...
Rien de plus simple !

Cliquez sur le bouton ci-dessous et renseignez
l'identifiant mail et mot de passe ci-après :

- mail : **acces@catalogue.org**
- mot de passe : **uioxaOO.TTeq**

Une fois sur la page, cliquez en haut sur
'Inventaire' puis 'Modèles'

[Catalogue](#)

Accès catalogue:

✓ 348 modèles de produits
regroupés au sein de 42 familles

Matériel informatique
Mobilier de bureau
Périphériques audios
Relais sensoriel
EPI adaptés
Exosquelette

✓ 779 références/produits

Exemple : 38 modèles de fauteuils pour
112 références

ACCÈS CATALOGUE

Vous souhaitez accéder au catalogue d'aides techniques proposées par AIDATECH Sud PACA...

Rien de plus simple !

Cliquez sur le bouton ci-dessous et renseignez l'identifiant mail et mot de passe ci-après :

- mail : **acces@catalogue.org**
- mot de passe : **ui0xa00.TTeq**

Une fois sur la page, cliquez en haut sur "Inventaire" puis "Modèles"

Catalogue

LISTE DES MODÈLES

Filter par catégories 

Cocher tous

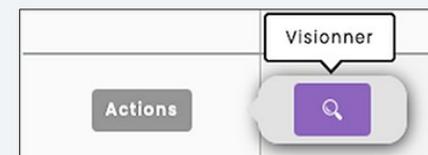
EPI ADAPTÉS • CASQUES ANTI-BRUIT
 INFORMATIQUE • STYLOS LECTEURS
 PÉRIPHÉRIQUES AUDIO • MICROPHONES

INFORMATIQUE • CLAVIERS
 INFORMATIQUE • TABLETTES
 PÉRIPHÉRIQUES AUDIO • RÉCEPTEURS

INFORMATIQUE • SCANNERS
 MOBILIERS DE BUREAUX • SIÈGES
 TÉLÉPHONE • ACCESSOIRES

Img	Modèle	Description	Catégorie	Information synthétique sur le modèle
	Contient: q	Contient: q	Afficher: q -- Tous	Contient: q
<input type="button" value="Actions"/>		NEW LOGIC 220 TISSU NOIR	Fauteuil ergonomique	MOBILIERS DE BUREAUX > SIÈGES
<input type="button" value="Actions"/>		14000 TISSU NOIR	Fauteuil ergonomique	MOBILIERS DE BUREAUX > SIÈGES

Pour accéder à la fiche Modèle, cliquez sur « Action » puis « Visionner »



FICHE MODÈLE

[← Revenir](#)



NEW LOGIC 220 TISSU NOIR Fauteuil ergonomique

Détails En stock Prêts

Catégorie [MOBILIERS DE BUREAUX > SIÈGES](#)

Site par défaut

Description Fauteuil ergonomique

Modèle NEW LOGIC 220 TISSU NOIR

Fournisseur Aucun

Information synthétique sur le modèle Le siège New Logic 220 de chez RH Logic est un siège avec renfort lombaire facilement réglable et adaptable à toutes les morphologies. Grâce à son mécanisme de bascule complète décentrée, il favorise une posture droite et accompagne l'utilisateur dans ses mouvements.

Fichiers [• Fiche Technique New Logic 220.pdf](#)

aida
tech SUD PACA

Accueil Contact Catalogue

Conseils et prêts d'aides techniques au service de l'autonomie sur la région SUD PACA

aida
tech SUD PACA

Les missions ? Les bénéficiaires ? Les prestations ? Les prescripteurs ?

Saisir la plateforme ?

aida
tech SUD PACA

aida
tech SUD PACA

Fiche Technique
Mobiliers de bureaux > Sièges

Siège New Logic 220 – RH Logic

Le **siège New Logic 220** de chez **RH Logic** est un siège avec renfort lombaire facilement réglable et adaptable à toutes les morphologies. Grâce à son mécanisme de bascule complète décentrée, il favorise une posture droite et accompagne l'utilisateur dans ses mouvements.

- S'adapte à toutes les morphologies
- Niveaux de réglages multiples
- Hauteur et profondeur du siège réglables
- Dossier réglable en hauteur
- Soutien lombaire réglable
- Coussin d'assise et dossier de forme anatomique
- Mécanisme de bascule décentrée
- Accoudoirs réglables (hauteur, largeur, profondeur et pivotement)
- Appui-tête réglable (hauteur et profondeur)



Le siège **New Logic 220** favorise une posture droite et une assise active, en mouvement, grâce à un mécanisme de bascule décentré en avant. Le dossier haut et à forme anatomique apporte confort et soutien aux épaules et aux omoplates. Couplé à des accoudoirs, ce siège privilégie une bonne position de travail et une détente des muscles du dos et du cou. Par ailleurs, ce siège dispose d'un appui-lombaire réglable. L'appui-tête est réglable en profondeur et en hauteur de manière stable et précise.

Ce siège convient à toutes les morphologies et s'adapte à son utilisateur grâce à sa vaste étendue de réglages : profondeur d'assise, de l'angle assise / dossier, de la hauteur du dossier, tension du mécanisme de bascule. Les réglages sont simples et intuitifs, grâce aux manettes présentes sur le côté du siège.

AIDATECH SUD PACA

Plateforme régionale de conseils et de prêts d'aides techniques

📍 Eiffel Park Bât A – 415 rue Claude Nicolas Ledoux – ZI Les Milles 13290 Aix-en-Provence
 📞 06 23 49 69 23 ✉️ accueil@aidatech-sudpaca.org 🌐 aidatech-sudpaca.org



4. Situations d'essais/prêts en cours sur la région :

- ✓ 147 situations en cours

5. Objectif de prestations pour 2024 :

- ✓ 400/500 prestations
d'essais/prêts sur la région
Sud PACA



Merci à vous !

AIDATECH SUD PACA

Eiffel Park Bât A – 415 rue Claude Nicolas Ledoux – ZI Les Milles 13290 Aix-en-Provence

06 23 49 69 23

accueil@aidatech-sudpaca.org

www.aidatech-sudpaca.org